



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 469

Texte de la question

RESTRUCTURATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. Alain Gest, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Gest. Monsieur le Premier ministre, alors que vous vous acharnez à faire voter un projet de loi que nos concitoyens jugent accessoire et qui les divise,...

Mme Annick Lepetit. Oh, ça va !

M. Alain Gest. ...des milliers de salariés, dont l'emploi est menacé, sont dans la rue aujourd'hui même. Parmi eux, nombreux sont ceux qui travaillent dans la filière automobile.

M. Jean-Jacques Candelier. Gest est venu manifester ?

M. Alain Gest. C'est la raison pour laquelle je voudrais revenir sur le sujet qui a été évoqué par notre collègue de l'UDI. Comme tous les Français, monsieur le Premier ministre, ils s'interrogent sur la politique à géométrie variable de votre gouvernement.

Votre ministre du redressement productif commence à employer des propos insultants à l'égard du président de Peugeot...

M. Lucien Degauchy. Où est-il ?

M. Alain Gest. Puis, désavoué par le rapport de la mission Sartorius, qu'il a lui-même commandé, il adopte un point de vue plus mesuré à l'annonce de l'accord de compétitivité attendu par Carlos Ghosn, PDG de Renault. Chez Goodyear, à Amiens, dont la fermeture du site de 1 250 salariés pourrait être annoncée cette semaine, il indique suivre le dossier depuis bien longtemps. Mais qu'en est-il concrètement ?

Monsieur le Premier ministre, vous n'ignorez rien du secteur automobile, élément majeur de l'industrie française puisqu'il concerne 10 % de la population active. C'est la raison pour laquelle nous avons pris en compte la nécessité de rendre l'industrie automobile plus compétitive grâce à la TVA anti-délocalisation qui aurait eu un effet immédiat, en matière de baisse des charges, depuis le mois d'octobre si vous n'aviez pas décidé d'annuler cette mesure. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Monsieur le Premier ministre, que va devenir le plan social de PSA, après la décision de la cour d'appel de Paris d'en suspendre l'exécution pour des raisons de procédure ? Que répondez-vous aux salariés qui vous rappellent la promesse démagogique faite à Amiens - la proposition 35 du candidat François Hollande - de légiférer pour dissuader les licenciements boursiers ? Quelle est donc la réalité de votre action ("*Nulle !*" sur quelques bancs du groupe UMP) depuis l'annonce du plan en faveur de l'automobile ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Monsieur le député, je ne crois pas qu'il soit raisonnable de confondre le dossier PSA et le dossier Renault.

Le dossier PSA a fait l'objet d'un retardement d'annonce et de décision qui a conduit des milliers de salariés à devoir être licenciés avec la fermeture d'un site industriel - Aulnay - et la fermeture d'une ligne de production à Rennes.

Dans le dossier Renault, alors que les deux constructeurs automobiles font face à la même chute de marché,...

M. Yves Albarello. Non.

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. ...la société Renault anticipe et organise en quelque sorte la discussion autour

d'un certain nombre d'éléments que le Gouvernement lui-même avait exigés :...

M. Jean-Luc Reitzer. Incroyable !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. ...aucun licenciement, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, aucun plan de départ volontaire, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, aucune fermeture de site industriel, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs ; et que les dirigeants et actionnaires fassent quelque effort lorsqu'ils osent demander des sacrifices aux salariés, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Luc Reitzer. C'est faux.

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Je voudrais ajouter que la différence entre ceux-ci et ceux-là, c'est que nous avons également demandé que Renault relocalise en France des productions qui s'étaient éloignées du pays...

M. Antoine Herth et M. Jean-Luc Reitzer. Lesquelles ?

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. ...de manière à renforcer la base industrielle sur le sol national. C'est exactement ce que les organisations syndicales, dans la négociation difficile qu'elles ont engagée, ont mis sur la table.

M. Jean-Luc Reitzer. C'est faux.

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Nous voulons bien négocier, ont-elles répondu, pour peu qu'au préalable on remette des charges de véhicules à produire sur les usines françaises.

M. Jean-Luc Reitzer. C'est 25 % en France !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Ce sont donc bien deux attitudes différentes. L'une d'elle est transparente, contractuelle (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), coopérative. Qui plus est, nous avons la chance de pouvoir en discuter ici sans être surpris par un drame social. Anticiper, c'est mieux que subir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Luc Reitzer. Quelle mauvaise foi !

Données clés

Auteur : [M. Alain Gest](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 469

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 janvier 2013](#)